

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N^o: 500-06-001082-201

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

JACQUES BEAULIEU

Demandeur

c.

LES SŒURS GRISES DE MONTRÉAL

Défenderesse/Demanderesse en garantie

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

-et-

**LA PROVINCE CANADIENNE DE LA
CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX**

-et-

CORPORATION JEAN-BRILLANT

-et-

CORPORATION PIEDMONT

Défendeurs en garantie

**DEMANDE DE LA DÉFENDERESSE LES SŒURS GRISES DE MONTRÉAL
POUR AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DÉFENSE ÉCRITE**
(Articles 171 alinéa 1 C.p.c.)

**À L'HONORABLE PIERRE NOLLET, SIÉGEANT À LA COUR SUPÉRIEURE,
DISTRICT DE MONTRÉAL, COMME JUGE DÉSIGNÉ EN L'INSTANCE, LA
DÉFENDERESSE LES SŒURS GRISES DE MONTRÉAL EXPOSE
RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

1. La défenderesse est poursuivie en responsabilité civile extracontractuelle visant à compenser les préjudices qui auraient été subis par toute personne en raison d'abus sexuels, physiques et psychologiques qui auraient été commis entre 1925 et 1973 à la Crèche d'Youville, l'École Notre-Dame de Liesse ou l'Orphelinat catholique de Montréal par les préposés laïcs de ces établissements, et/ou par les religieuses de la Demanderesse en garantie et/ou par quelconque autre personne à qui elle a été confiée par celle-ci (l'« Action collective »), tel qu'il appert au dossier de la Cour;

2. Le 7 mars 2022, cette Cour a rendu un jugement accordant au Demandeur le statut de représentant aux fins d'exercer une action collective contre Les Soeurs Grises de Montréal (la « Défenderesse »), tel qu'il appert du dossier de la Cour :
3. Le ou vers le 25 mai 2022, le Demandeur a signifié une Demande introductive d'instance (la « Demande »), tel qu'il appert du dossier de la Cour;
4. Le ou vers le 23 mai 2022, la Défenderesse dépose deux Actes d'intervention forcée pour appel en garantie;
5. Par la présente, la Défenderesse demande à cette Cour qu'elle soit autorisée à présenter une défense écrite en vertu de l'article 171 C.p.c., et ce, considérant le degré élevé de complexité de l'affaire;
6. Les motifs de la Défenderesse au support de cette demande sont les suivants :
 - (i) L'action collective vise un groupe large relativement à une période d'environ 48 ans dans trois établissements distincts;
 - (ii) Il s'agit d'une réclamation dont le quantum envisagé serait de plusieurs millions de dollars;
 - (iii) La Demande comporte plusieurs trames factuelles de membres (6) et les fautes alléguées sont différentes selon les membres;
 - (iv) Cette réclamation sera appuyée et contestée par des expertises hautement techniques (sociale et historique, psychologie/psychiatrie, actuariat, droit canonique);
 - (v) Il y a plusieurs parties d'impliquées (défense/défense en garantie), aux termes de causes d'actions distinctes;
7. Il est dans l'intérêt des parties de produire une défense écrite au plus tard le 12 mai 2023, tel qu'il appert du dossier de la Cour;
8. La présente demande de la Défenderesse n'est pas contestée par les parties;
9. La présente demande de la Défenderesse est bien fondée en faits et en droit;

POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :

ACCUEILLIR la présente Demande de la Défenderesse Les Sœurs Grises de Montréal pour autorisation de présenter une défense écrite;

AUTORISER la Défenderesse à présenter une défense écrite;

LE TOUT sans frais.

Montréal, le 14 novembre 2022

LDB avocats

LDB AVOCATS S.E.N.C.R.L.

Procureurs de la Défenderesse

LES SŒURS GRISES DE MONTRÉAL

204, rue du Saint-Sacrement, bureau 500

Montréal (Québec), H2Y 1W8

Télécopieur : 514 360-0790

Me Luc Lachance

Téléphone : 514 848-9676 p.250

Courriel : llachance@ldbavocats.ca

Me Julien Denis

Téléphone 514 848-9676 p.222

Courriel : jdenis@ldbavocats.ca

No : 500-06-001082-201

COUR SUPÉRIEURE - ACTION COLLECTIVE
DISTRICT DE MONTRÉAL

JACQUES BEAULIEU

Demandeur

c.

LES SŒURS GRISES DE MONTRÉAL

Défenderesse/Demanderesse en garantie

**DEMANDE DE LA DÉFENDERESSE LES
SŒURS GRISES DE MONTRÉAL POUR
AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE
DÉFENSE ÉCRITE (Articles 171 alinéa 1 C.p.c.)**

ORIGINAL

NATURE : Action collective	MONTANT :
--------------------------------------	------------------

M^e LUC LACHANCE

N/D : 2731-22

BS-2083

LDB
AVOCATS | LAWYERS

204, rue du Saint-Sacrement
Bureau 500
Montréal (Québec) H2Y 1W8
Téléphone : 514-848-9676
Télécopieur : 514-360-0790
lachance@dbavocats.ca
notification@dbavocats.ca